

LETTRÉ OUVERTE AUX POSTIÈRES ET POSTIERS DU GROUPE LA POSTE

Chères postières, chers postiers,

La direction du Groupe La Poste a signé un partenariat avec Temu, géant chinois du e-commerce ultra low-cost. Présenté comme une « opportunité logistique », cet accord fait peser des menaces graves sur notre service public, nos conditions de travail, le climat et l'économie locale.

En ouvrant son infrastructure à un flot massif de petits colis à bas prix venus d'Asie, La Poste détourne les moyens humains et logistiques nécessaires à la mission de service universel.

Résultat : des tournées plus longues, des centres saturés, des territoires ruraux et populaires de plus en plus délaissés.

C'est la continuité du service public postal qui est menacée !

Un désastre écologique assumé par le Groupe La Poste et le géant chinois du e-commerce, c'est chaque jour des milliers de tonnes de produits transportés par avion-cargo, avec un impact carbone colossal. En devenant la colonne vertébrale logistique de ce modèle de surconsommation jetable, La Poste trahit ses propres engagements environnementaux : neutralité carbone 2040, réduction des transports aériens, développement du rail... tout est balayé !

Notre entreprise publique ne peut pas être complice d'un tel saccage.

Cet accord, c'est aussi plus de volume, plus de pression, plus de précarité.

Dans les centres colis, à Chronopost, DPD, Viapost ou en distribution, les cadences explosent déjà.

Les contrats précaires se multiplient, les salaires stagnent, et les effectifs fondent.

On veut faire de nous les rouages d'un système low-cost, où la santé et la dignité passent après la rentabilité.

Nous refusons ce modèle.

Temu, c'est : des produits fabriqués dans des conditions sociales et environnementales opaques , un dumping fiscal et social massif, une concurrence déloyale qui tue le commerce local et l'emploi industriel, un système qui contourne les droits de douane et asphyxie les territoires.

En s'associant à Temu, la direction de La Poste fait un choix de société, sans débat, sans transparence, sans considération pour les salarié-es et les usager-es.

Nos revendications CGT-FAPT

- Stop au partenariat La Poste – Temu tant qu'un audit indépendant n'a pas évalué son impact sur le climat, l'emploi et le service public.
- Transparence totale sur le contenu de l'accord et ses conséquences sociales.

- Embauches massives et revalorisations salariales, pour faire face à la hausse des flux.
- Conditionnalité stricte de tout partenariat : respect des normes sociales, fiscales et environnementales.
- Priorité au transport décarboné (rail, circuits courts) et à la réduction des vols cargo.
- Un service public postal unifié et durable, intégrant toutes les activités colis jusqu'à 31,5 kg.

Notre responsabilité collective et de notre image des travailleurs du groupe La Poste ne peuvent pas être engagées sans nous.

Nous, postières et postiers, sommes les garants d'un service public au service des populations, pas des plateformes mondialisées. Ce que La Poste prépare avec Temu, c'est un modèle destructeur : du dumping, de la précarité et du profit immédiat.

Nous ne pouvons pas rester spectateurs.

Alors que la peak période approche, la CGT-FAPT appelle toutes les postières et tous les postiers – de La Poste SA, Chronopost, Viapost, DPD, et de toute la filière colis – à se réunir, débattre et construire la mobilisation du 20 Novembre 2025

Ensemble, faisons respecter nos métiers, nos valeurs et notre avenir.

Du 24 au 27 novembre 2025, faisons entendre notre voix !

Ces dates seront décisives : nous élirons nos représentants au Conseil d'administration du Groupe.

Chaque voix pour la CGT-FAPT sera une voix pour : remettre le service public postal au cœur du projet de La Poste, défendre l'emploi, les salaires et la dignité au travail, imposer une autre logique : celle du progrès social, de l'égalité et de l'intérêt général.

ENSEMBLE, REFUSONS QUE LA POSTE DEVIENNE LE LIVREUR DES GÉANTS DU DUMPING !

Faisons du vote CGT-FAPT un acte de résistance et de construction d'un autre avenir pour notre entreprise.

David Dubelloy responsable du Collectif des activités postales CGT-FAPT – membre du bureau de la Fédération des Activités Postales et de Télécommunications



**Fédération nationale des salariés du secteur
des activités postales et de télécommunications CGT263,**
rue de Paris - Case 545 - 93515 Montreuil Cedex Tél. : 01 48
18 54 00 - C.C.P. Paris 20376 D
Site : www.cgt-fapt.fr Mail : fede@cgt-fapt.fr

